

## Tourisme au Sénégal

Le **tourisme au Sénégal** est la deuxième source de devises après la pêche. Il représente actuellement un chiffre d'affaires de 300 milliards de francs CFA et dans certaines localités il constitue le premier pourvoyeur de revenus. Le Sénégal dispose d'énormes atouts sur le marché régional et international, mais son industrie touristique connaît des difficultés et le pays doit aussi faire face à la concurrence de nouvelles destinations telles que la Mauritanie ou les îles du Cap-Vert.

### Histoire d'une destination

Le tourisme étant un concept moderne – le mot *tourism* et puissance mondiale apparaît en Angleterre en 1811<sup>[1]</sup> –, on ne peut guère assimiler à des touristes les premiers navigateurs et les intrépides explorateurs qui s'aventurèrent tout d'abord dans la contrée, ou du moins le long de ses côtes. Leurs récits, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne manquent pourtant pas d'intérêt [2].

À titre d'exemple, on peut mentionner le botaniste français Michel Adanson qui voyage au Sénégal à ses frais de 1748 à 1754 et en rapporte un nombre considérable de descriptions d'espèces animales et végétales, mais y fait également de nombreuses observations géographiques et ethnographiques. C'est à lui que le baobab, emblème du Sénégal, doit son nom, *Adansonia digitata*. Grâce à Faidherbe, Pinet-Laprade ou Gallieni, et avec la création de l'Afrique occidentale française (AOF) en 1895, les infrastructures locales et les moyens de transport s'améliorent. Les premiers colons se concentraient sur les îles (Gorée) et les côtes, mais il est désormais possible de pénétrer à l'intérieur du pays. Alors que la ligne Dakar-Saint-Louis – la première voie ferrée – relie déjà la capitale au nord du pays, la mise en service du chemin de fer du Dakar-Niger ouvre de nouvelles perspectives. De confortables navires relient presque chaque semaine Marseille et Bordeaux au port de Dakar, à Conakry ou à Cotonou. Au début du XX<sup>e</sup> siècle les transports aériens se banalisent et des autocars sont à présent capables de traverser le désert.

Le Touring-Club de France y organise des caravanes et dans les années 1930 un syndicat d'initiative est créé à Dakar. L'AOF devient une destination envisageable, voire une destination à la mode. Les brochures vantent ces paysages neufs, la diversité des peuples – « véritable damier ethnographique » –, la saveur des tams-tams, ainsi qu'une faune abondante à portée de fusil. Un numéro spécial de *L'Illustration*, consacré à « L'œuvre de la France en Afrique occidentale », décrit en 1936 « l'inexprimable et inépuisable attrait » de cette « nature ardente », inquiétante hier, mais accueillante aujourd'hui. Tout semble devenu facile : « En fait, l'AOF est la banlieue tropicale de l'Europe. » [3]. Et de citer les propos d'un grand voyageur américain : « Mais votre Afrique c'est tout l'Orient de la Bible. Quelque chose que nous n'avons pas. Quelque chose que l'on n'a pas déjà vu. »

La Seconde Guerre mondiale freine cet engouement, mais, au moment des indépendances, le Sénégal reste le seul pays à vocation touristique de la sous-région. Sa stabilité politique consolide cette position privilégiée. Au début des années 1970 l'État met en place une politique de développement du secteur, matérialisée notamment par la construction de plusieurs établissements hôteliers de grand standing. En 1973 le Club Méditerranée ouvre un premier village de vacances à Cap Skirring. La Casamance innove aussi avec les premiers campements villageois. Séduits par ces nouvelles possibilités en bord de mer, Européens et Américains affluent. Dans les années 1980 le tourisme est porteur d'immenses espoirs et l'on escompte alors le million de visiteurs annuels.

La déception est au rendez-vous, car d'autres destinations apparaissent et le tourisme balnéaire ne détient plus le monopole des motivations. De même que le Sénégal a parfois profité des troubles au Maroc ou en Égypte, il a à son

tour été privé de l'une de ses meilleures cartes pendant les quelques années du conflit en Casamance. Cette éclipse a profité indirectement à Saint-Louis qui a connu un véritable boom touristique<sup>[9]</sup> dans les années 1990, profitant d'un engouement croissant pour la découverte de la nature et le tourisme culturel. Pendant que la Casamance perdait 16,9% d'arrivées entre 1999 et 2000, Saint-Louis accueillait 37,2% de touristes supplémentaires. Depuis le cessez-le-feu de 2004 la verte contrée a retrouvé le sourire.

Après l'envolée spectaculaire des années 1980, les chiffres du tourisme ont donc marqué le pas. La durée des séjours est courte (à peine 4 jours en moyenne), le taux d'occupation des infrastructures d'hébergement – plus nombreuses – a diminué<sup>[5]</sup> et le taux de retour est particulièrement faible pour le Sénégal. Les visites sont très inégalement réparties dans l'année et concentrées pour l'essentiel sur la façade atlantique. Il est vrai que, faute d'un véritable réseau ferroviaire et de routes en bon état, il n'est pas aisé d'atteindre l'est du pays. Une étude<sup>[6]</sup> couvrant la période 1972-2003 a montré que le Sénégal était considéré comme une destination intermédiaire ou de second choix par les touristes, que les variables relatives aux prix affectaient négativement la demande et que les capacités d'hébergement la favorisaient. En revanche le niveau de revenu des vacanciers ne constituerait pas un facteur déterminant. De fait, en 2006-2007, on a observé une baisse de l'ordre de 15 à 20% des arrivées pendant la basse saison.

Les professionnels du secteur ont analysé cette situation préoccupante et identifié plusieurs causes<sup>[7]</sup>. Par rapport à ses concurrents, le Sénégal est handicapé par une fiscalité élevée, notamment un taux de TVA de 18%, le seul des pays membres de l'UEMOA à appliquer un tel taux. Le coût des facteurs de production (eau, électricité) a augmenté. Le parc hôtelier a vieilli et la promotion de cette destination, pourtant dotée de nombreux atouts, n'a peut-être pas été suffisante.

Pourtant beaucoup d'efforts ont déjà été faits pour améliorer le réseau routier et désengorger la capitale. Pour rassurer les visiteurs, il était également nécessaire d'assurer leur sécurité et leur tranquillité dans quelques hauts lieux tels que le marché Sandaga de Dakar-Plateau ou le Lac Rose. Sans aller aussi loin que le héros du roman d'Aminata Sow Fall, La Grève des Bàttul<sup>[8]</sup> le gouvernement a cependant annoncé la création d'une police touristique. L'Agence nationale de promotion du tourisme (ANPT) a été lancée en 2004. La première pierre d'un nouvel aéroport, l'aéroport international Blaise Diagne, a été posée en 2007.

L'État espère désormais accueillir 1,5 million de touristes à l'horizon 2010 et 2 millions en 2015, si possible mieux répartis dans le temps et dans l'espace<sup>[9]</sup>. Combien sont-ils à présent? En l'absence d'outils permettant de les comptabiliser, il est difficile d'être précis. C'est pourquoi l'instauration d'un visa d'entrée a été envisagée<sup>[10]</sup>. Selon Pape Abdloul Niang, du Syndicat patronat de l'industrie hôtellerie et touristique au Sénégal<sup>[11]</sup>, ils seraient aujourd'hui 700 000, mais ce chiffre semble élevé, par comparaison avec les données antérieures<sup>[12]</sup>.

Cela dit, si l'on en juge par le site du Ministère du Tourisme – non remis à jour depuis deux ans – la promotion de la destination Sénégal peut certainement encore progresser.